

Intitulé des cours	semestre	répartition horaire par étudiant (3)					contrôle des connaissances							
		CM	TD	TP	PRO	TPE	COEFFICIENT	1ère session			Seconde chance			règles particulières
								(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
UE1 : Sciences Fondamentaux							27							
EC : Sciences de la vie et de la santé	S1	33	21			0	13.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			3 notes
Chimie Générale 1	S1	21	27	6		0					Règle de seconde chance (4)			3 notes
EC : Mathématiques	S1	18	36			0	13.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			3 notes
Introduction à la Physique	S1	18	36			0					Règle de seconde chance (4)			3 notes
Total UE	216	90	120	6	0	0								
UE2 : Sciences Spécialité							3							
EC : chimie et médicaments	S1	12			13	0	3	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
Total UE	25	12	0	0	13	0								
UE3 : enseignements connexes							0							
EC : Projet - Sensibilisation à la Transition - fresque de	S1	7.5	3	0	21		0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
EC : All aboard Ing - lancement	S1				6		0	pas évalué						
EC : Atelier de rentrée APPO	S1				15	0	0	pas évalué						
Total UE	52.5	7.5	3	0	42	0								
UE4: Humanité et Design							6							
EC : LV1 Anglais	S1	0	33	0	0	33	3	CC	E + O	100%	Règle de la seconde chance (5 notes)			
EC : Expression I	S1	4.5	15	0	0	17.3	3	CC	E et/ou O	100%	Rattrapage interne possible de la plus mauvaise note			
EC : Interaction et coopération I	S1	0	9	0	0	9	0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
EC : Méthode projet	S1	0	9	0	0	9	0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
Total UE	70.5	4.5	66	0	0	68.3								
Total Semestre 1	364	114	189	6	55	68.3	36							
UE1 : Sciences Fondamentaux							12							
EC : Méthodes d'exploration du vivant et approches de	S2	1.5	13.5	12		0	2.25	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
EC : Unité et diversité du vivant	S2	17	10.5			0	6.75	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			2 notes
Des molécules aux organismes	S2	35	19.5			0					Règle de seconde chance (4)			4 notes
EC : Informatique : Python	S2	4	18			0	3	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
Compétences numériques et préparation PIX	S2		21			0					Règle de seconde chance (4)			
Total UE	152	57.5	82.5	12	0	0								
UE2 : Sciences Spécialité							13							
EC : Stage laboratoire ou entreprise	S2						2	CC	E+O		report			
EC : Projet- All aboard	S2	1.5			21	0	2	ET	E+O	50%+50%	UE non incluse dans la seconde chance			
EC : Chimie 2	S2	21	27	6		0					Règle de seconde chance (4)			4 notes
Physique-Chimie Expérimentale	S2	18	18	18		0	9	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
Total UE	129	39	45	24	21	0								
UE3 : enseignements connexes							5							
EC : Chimie et Energie	S2	12			13	0	2.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
QHSE1	S2	7.5			7.5	0	2.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
Total UE	40	19.5	0	0	20.5	0								
UE4: Humanité et Design							6							
EC : LV1 / TOEIC	S2	0	33	0	0	33	4	CC	E+O	100%	Règle de la seconde chance (5 notes)			
EC : Ingénieur et Transition	S2	6	0	0	0	3					Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre			
EC : Figures de l'utilisateur	S2	1.5	6	0	0	6.8					Rattrapage interne possible de la plus			
EC : Interaction et coopération I	S2	0	6	0	0	6	2	CC	E et/ou O	100%	Rattrapage interne possible de la plus			
EC : Communication et expression I	S2	0	10.5	0	0	10.5					Rattrapage interne possible de la plus			
Total UE	63	7.5	55.5	0	0	59.3								
Total Semestre 2	384	123.5	183	36	41.5	59.3	36							
Total Année	748	237.5	372	42	96.5	127.6	72							

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

(4) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière

(5) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par UE

(3) : Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève

Niveau : PréIng 1 BTC - Voie recherche BIOSAN (Cursus Master Ingénierie: Biomatériaux pour la Santé)

Parcours : CY Tech 1ère année

Année : 2022- 2023

DP07B1 version 210

Intitulé des cours	semestre	répartition horaire par étudiant (3)					contrôle des connaissances							
		CM	TD	TP	PRO encadré	TPE	COEFFICIENT	1ère session			2ème session			règles particulières
								(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
UE1 : Sciences Fondamentaux		12.5												
EC : Mathématiques*	S1	18	36			0	12.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)	3 notes		
Introduction à la Physique*	S1	18	36			0						3 notes		
Total UE	108	36	72	0	0	0								
UE2 : Sciences Spécialité		11.25												
EC : Sciences de la vie et de la santé	S1	33	21			0	6.25	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (6)	3 notes		
EC : enseignements spécifiques Biomatériaux	S1	15				10	5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
EC : APPO	S1					15	0			non évalué				
Total UE	94	48	21	0	25	0								
UE3 : Sciences Connexes		6.25												
EC : Chimie Générale 1	S1	21	27	6		0		CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (6)	3 notes		
EC : Projet - Sensibilisation à la Transition - fresque du Cli	S1	7.5	3	0	21		0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
EC : All aboard Ing - lancement	S1				6		0							
Total UE	91.5	28.5	30	6	27	0								
UE4: Humanité et Design		6												
EC : LV1 Anglais	S1	0	33	0	0	33	3	CC	E + O	100%	Règle de la seconde chance (5 notes)			
EC : Expression I	S1	4.5	15	0	0	17.3	3	CC	E et/ou O	100%	Rattrapage interne possible de la plus			
EC : Interaction et coopération I	S1	0	9	0	0	9	0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
EC : Méthode projet	S1	0	9	0	0	9	0							
Total UE	70.5	4.5	66	0	0	68.3								
Total Semestre 1		364	117	189	6	52	68.3	36						
UE1 : Sciences Fondamentaux		6.25												
EC : Méthodes d'exploration du vivant et approches expé	S2	1.5	13.5	12		0	2.25	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
EC : Compétences numériques et préparation PIX	S2		21			0								
Informatique : Python	S2	4	18			0	4	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
Total UE	70	5.5	52.5	12	0	0								
UE2 : Sciences Spécialité		14.75												
EC :Unicité et diversité du vivant	S1	16.5	10.5			0	6.75	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)	2 notes		
Des molécules aux organismes	S1	35	19.5			0						4 notes		
EC : enseignements spécifiques	S1	15		25	0	0	5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
EC : Stage laboratoire ou entreprise	S2		0				3	CC	E+O		Report			
Total UE	121.5	66.5	30	25	0	0								
UE3 : Sciences Connexes		9												
EC : Chimie générale-2	S2	21	27	6		0	7	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)	4 notes		
Physique Chimie Expérimentale	S2	18	18	18		0						2 notes		
EC :Projet- All aboard	S2	1.5			21	0	2	ET	E+O	50%+50%	UE non incluse dans la seconde chance			
Total UE	130.5	40.5	45	24	21	0								
UE4: Humanité et Design		6												
EC : LV1 / TOEIC	S2	0	33	0	0	33	4	CC	E+O	100%	Règle de la seconde chance (5 notes)			
EC : Ingénieur et Transition	S2	6	0	0	0	3		Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
EC : Figures de l'utilisateur	S2	1.5	6	0	0	6.8								
EC : Interaction et coopération I	S2	0	6	0	0	6								
EC : Communication et expression I	S2	0	10.5	0	0	10.5	2	CC	E et/ou O	100%	Rattrapage interne possible de la plus			
Total UE	63	7.5	55.5	0	0	59.3								
Total Semestre 2		385	120	183	61	21	59.3	36						
Total Année		749	237	372	67	73	127.6	72						

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

(4) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière

(5) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par UE

(6) Règle seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués sur les EC Sciences de la Vie et de la Santé et Chimie Générale-1

(3) : Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève

Niveau : PréIng 1 BTC - voie CLASSIQUE

Parcours : CY Tech 1ère année

Année : 2022- 2023

DP01A1 version 200

Intitulé des cours	semestre	répartition horaire par étudiant (3)					COEFFICIENT	contrôle des connaissances						
		CM	TD	TP	PRO	TPE		1ère session			Seconde chance			règles particulières
								(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
UE1 : Sciences Fondamentaux														
11														
EC : Mathématiques*	S1	18	36		0		11	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)		3 notes	3 notes
Introduction à la Physique*	S1	18	36		0									
Total UE	108	36	72	0	0	0								
UE2 : Sciences Spécialité														
11														
EC : Sciences de la vie et de la santé	S1	33	21		0		11	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)		3 notes	3 notes
Chimie générale 1	S1	21	27	6	0									
Total UE	108	54	48	6	0	0								
UE3 : Enseignements connexes														
2														
EC : Projet - Sensibilisation à la Transition - fresque du Clir	S1	7.5	3	0	21		0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
EC : All aboard Ing - lancement	S1				6		0							
EC APPO	S1				15		0	non évalué						
EC différencié BTC	S1	12			13		2							
Total UE	77.5	19.5	3	0	55	0								
UE4: Humanité et Design														
6														
EC : LV1 Anglais	S1	0	33	0	0	33	3	CC	E + O	100%	Règle de la seconde chance (5 notes)			
EC : Expression I	S1	4.5	15	0	0	17.3	3	CC	E et/ou O	100%	Rattrapage interne possible de la plus			
EC : Interaction et coopération I	S1	0	9	0	0	9	0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
EC : Méthode projet	S1	0	9	0	0	9	0							
Total UE	70.5	4.5	66	0	0	68.3								
Total Semestre 1	364	114	189	6	55	68.3	30							
UE1 : Sciences Fondamentaux														
4														
EC : Méthodes d'exploration du vivant et approches expér	S2	1.5	13.5	12	0		1.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
EC : Informatique : Python	S2	4	18		0			CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
Compétences numériques et préparation PIX	S2		21		0		2.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)			
Total UE	70	5.5	52.5	12	0	0								
UE2 : Sciences Spécialité														
13														
EC : Chimie générale 2	S2	21	27	6	0		6.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)		4 notes	
Physique-Chimie Expérimentale	S2	18	18	18	0								2 notes	
EC : Unicité et diversité du vivant	S2	16.5	10.5				6.5	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)		2 notes	
Des molécules aux cellules	S2	35	19.5		0								4 notes	
Total UE	189.5	90.5	75	24	0	0								
UE3 : enseignements connexes														
7														
EC : Stage entreprise	S2		0				2	CC	E+O		report			
EC :Projet- All aboard	S2	1.5			21	0	2	ET	E+O	50%+50%	UE non incluse dans la seconde chance			
EC : QHSE 1		7.5			7.5								1 note	
QHSE 2					25		3	CC	E et/ou O	100%	Règle de seconde chance (4)		2 notes	
Total UE	62.5	9	0	0	53.5	0								
UE4: Humanité et Design														
6														
EC : LV1 / TOEIC	S2	0	33	0	0	33	4	CC	E+O	100%	Règle de la seconde chance (5 notes)			
EC : Ingénieur et Transition	S2	6	0	0	0	3		Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre						
EC : Figures de l'utilisateur	S2	1.5	6	0	0	6.8								
EC : Interaction et coopération I	S2	0	6	0	0	6								
EC : Communication et expression I	S2	0	10.5	0	0	10.5	2	CC	E et/ou O	100%	Rattrapage interne possible de la plus			
Total UE	63	7.5	55.5	0	0	59.3								
Total Semestre 2	385	112.5	183	36	53.5	59.3	30							
Total Année	749	227	372	42	108.5	127.6	60							

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

(4) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière

(5) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par UE

(3) : Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
Applicable aux spécialités CYTech
Applicable à la spécialité Biotechnologie-Chimie
PréIng1

Règles de la deuxième session pour les UE ou EC qui ne sont pas citées ci-dessus

La règle de la seconde chance s'applique Oui

Absence des étudiants aux examens

Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée"

à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée"

à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Justifiée"

à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année

Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Justifiée"

à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session 1 et 3

Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session 2 et 4

En première session, une absence justifiée (ABJ) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP non

En première session, une absence injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP oui

Capitalisation : Unités d'enseignement (UE) et Élément constitutif (EC)

Les semestres suivant sont affectés d'une note seuil 1 et 2

La note des semestre est de 7/20

A la demande de l'étudiant la compensation des semestres en première session peut ne pas être appliquée oui

A la demande de l'étudiant, les EC et UE peuvent être repassés en seconde session si la note est comprise entre 8 et 10/20 oui

Un affichage ou une communication des règles et des modalités d'évaluation sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants

Les EC, les UE, les socles obtenus avec une note supérieure à 10/20 sont capitalisés oui

Toutes les EC, UE, socles, obtenus par compensation sont capitalisés oui

Règles concernant les travaux pratiques

La présence en travaux pratique est obligatoire et sera enregistrée par l'émergement d'une liste de présence

L'étudiant ne sera pas admis en TP s'il ne porte pas une blouse de travail

Sauf indication contraire dans les MCCS, les notes de contrôle continu de TP sont reportées en deuxième session

Ne peuvent être admis dans une séance de TP que les étudiants qui ont régularisé leur inscription administrative et pédagogique.

Règles concernant le Stage

La durée du stage de pré-Ing1 est 5 semaines

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit Oui

Le stage fait l'objet d'une soutenance orale Oui

Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage 3

Règle de calcul de la note finale de stage : Moyenne (Ecrit + Oral+ appréciation entreprise)

Le stage est facultatif pour les pré-Ing1 BTC et obligatoire pour les CMI

Règles concernant le Redoublement en cycle préparatoire

Sur les deux s années nécessaires à la validation du cycle préparatoire, 1 redoublement est autorisé

Tout redoublement supplémentaire est examiné par le jury pour les étudiants qui en font la demande

Validation du cycle préparatoire BTC-CTI

Les étudiants sont inscrits dans la VET principale BTC et dans la VET secondaire Licence mention chimie OU licence mention Sciences de la vie

Les modalités des contrôles continus sont affichées dans la première quinzaine de cours (septembre)

Les UE doivent avoir une note > ou égale à 8/20

la moyenne des UE correspond à la moyenne des EC pondérées par les ECTS

la moyenne des socles correspond à la moyenne des UE pondérées par les ECTS

Les socles doivent avoir une note > 8/20

les socles 1 et 3 se compensent et la moyenne doit être >10/20

les socles 2 et 4 se compensent et la moyenne doit être >10/20

les socles 2 et 4 ne sont pas compensés par les socles 1 et 3

les socles 1 et 3 ne sont pas compensés par les socles 2 et 4

Les stages doivent être tous validés, ils ne peuvent intervenir dans la compensation, ni être compensés, dans une UE ou dans le socle

Le jury reste souverain pour attribuer la compensation si le seuil n'est pas atteint

Modalités d'obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le diplôme intermédiaire de DEUG est délivré à leur demande, aux étudiants ayant été déclaré admis (éventuellement par compensation) aux quatre premiers semestres du cycle préparatoire

Validation du label CMI

Les étudiants sont inscrits dans la VET principale BTC et dans la VET secondaire CMI et dans la VET secondaire Licence Sc De la Vie Ou Licence de chimie

Les modalités des contrôles continus sont affichées dans la première quinzaine de cours (septembre)

Les étudiants doivent valider les règles de la filière BTC

La compensation s'applique aux EC qui composent une UE

la moyenne des UE correspond à la moyenne des EC pondérées par les ECTS

la moyenne des blocs correspond à la moyenne des UE pondérées par les ECTS

Les UE peuvent se compenser au sein d'un même bloc annuel

Les blocs annuels ne se compensent pas et doivent atteindre 10/20

Le label CMI n'est pas attribué si une UE est obtenue avec une moyenne inférieure à 8/20

Les certifications PIX et anglais (TOEIC) sont validés

La présence est obligatoire dans les séquences pédagogiques spécifiques du label CMI, ces UE sont présentées dans les parcours en fond bleu.

La licence correspondante (mention Sciences de la Vie ou Mention Chimie) est obtenue par équivalence

Les stages doivent être tous validés, ils ne peuvent intervenir dans la compensation, ni être compensés, dans une UE ou dans un bloc

Le label CMI n'est attribué qu'à la fin du M2 ou du cycle ingénieur, le jury vérifie chaque année si l'étudiant satisfait les modalités d'attribution du label CMI, chaque délibération.

Le jury reste souverain pour attribuer la compensation si le seuil n'est pas atteint

Le jury informe l'étudiant de son maintien ou non dans le parcours CMI après chaque délibération.

Validation [M OK]	Niveau : Pré-ingénieur 1 en Génie Civil - GC											Mutualisation MI Humanités RE??	
	Parcours : CY Tech 1ère année												
	Année : 2022 - 2023												
DP02A1 version 200		répartition horaire par étudiant (3)					contrôle des connaissances					règles particulières	
Intitulé des cours	semest	CM	TD	TP	PRO	TPE	COEF	1ère session			2ème session		
								(1) type de	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de	(2) type d'épreuve	règle de calcul
UE1 : Sciences													
24													
EC : Algèbre 1	S1	21	42	0	0	63	6.5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)	mutualisé MI	
EC : Analyse 1	S1	21	42	0	0	63	6.5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)	mutualisé MI	
EC : Panorama sur la physique	S1	18	36	0	0	54	5.5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)	mutualisé MI	
EC : Informatique 1	S1	13.5	40.5	0	0	54	5.5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)	mutualisé MI	
Total face à face UE		234	73.5	160.5	0	0	234						
UE2: Humanité et Design													
6													
LV1		0	33	0	0	33	3	CC	E + O	100%	Règle de la seconde chance 5		
Communication et expression I		4.5	15	0	0,0	17.25	3	CC	E et/ou O	100%	e interne possible de la plus mau'		
Interaction et coopération I		0	9	0	0	9	0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre					
Méthode Projet		0	9	0	0	9	0						
Total face à face UE		70.5	4.5	66	0	0	68.25						
UE3: AMS													
0													
EC : All Aboard Engineering	S1				6.0		0	Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note de projet au second semestre					mutualisé MI
EC : Préparation au projet - Sensibilisation à la tr	S1	7.5	3.0		21.0		0						mutualisé MI
EC : Préparation au Stage	S1	1	0	1	0	20	0	EC non évaluée					RE???
Total face à face UE		12.5	8.5	3.0	1.0	27.0	0.0						
Total Semestre 1		344.0	86.5	229.5	1.0	27.0	302.3	30					
UE1 : Sciences													
22													
EC : Algèbre 2	S2	21	42	0	0	63	6	CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)	mutualisé MI	
EC : Analyse 2	S2	21	42	0	0	63	6	CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)	mutualisé MI	
EC : Mécanique du point	S2	18	36	0	0	54	5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)	mutualisé MI	
EC : Introduction au génie civil	S2	3	15	36	0	54	5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)	gere Dpt GC	
Total face à face UE		234	63	135	36	0	234						
UE2: Humanité et Design													
6													
LV1 / TOEIC		0	33	0	0	33	4	CC	E et/ou O	100%	e interne possible de la plus mau'		
Figures de l'utilisateur		1.5	6	0	0	6.75	0						
Interaction et coopération		0	6	0	0	6	0						
Communication et expression I		0	10,5	0	0	10.5	2	CC	E et/ou O	100%	Rattrapage interne		
Total face à face UE		46.5	1.5	45	0	0	56.25						
UE3: AMS													
14													
EC : Stage	S2	0	0	0	0	5s	8	ET	E+O			gere Dpt GC	
EC : Sensibilisation à la recherche	S2	0	0	18	0	0	4	CC	E	100%		gere Dpt GC	
EC : Projet	S2	0	0	0	34	0	2	CC	E+O	60/40%		mutualisé MI	
Total face à face UE		18	0	0	18	0	0						
Total Semestre 2		298.5	64.5	180	54	0	290.25	42					
Total Année		642.5	151.0	409.5	55.0	27.0	592.5	72					

(3) : Cours marginaux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

(4) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière

(5) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par EC sur les 2 semestres

Niveau : Pré-ingénieur 1 en Mathématiques, Informatique, option Economie et Finance

Parcours : CY Tech 1ère année

Année : 2022- 2023

DP03C1 version 220 (Cergy)

DP03D1 version 220 (Pau)

Intitulés des cours	Opérateur	Semest	répartition horaire par étudiant (3)					contrôle des connaissances							
			CM	TD	TP	PRO	TPE	COEFFICIENT	1ère session			2ème session			règles particulières
									(1) type de	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de	(2) type d'épreuve	règle de calcul	
UE1 : Sciences													24		
EC : Algèbre 1	CY Tech	S1	21	42	0	0	63	6.5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Analyse 1	CY Tech	S1	21	42	0	0	63	6.5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Economie 1	IEG	S1	54	0	0	0	54	3.5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)		
EC : Finance 1	IEG	S1	27	0	0	0	27	2		CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)		
EC : Informatique 1	CY Tech	S1	13.5	40.5	0	0	54	5.5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)		
Total face à face UE			261	136.5	124.5	0	0	261							
UE2: Humanité et Design													6		
LV1	HD	S1	0	33	0	0	33	3		CC	E + O	100%	Règle de la seconde chance 5		
Communication et expression I	HD	S1	4.5	15	0	0,0	19.5	3		CC	E et/ou O	100%	évaluation interne possible de la plus mauvaise note		
Méthode Projet	HD	S1	0	9	0	0	9	0						100%	
Total face à face UE			61.5	4.5	57	0	0	61.5							
UE : Projet annuel			10.5	8	3	0	0	0							
All aboard Ing - lancement	S1					6		0		Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre					
Projet - Sensibilisation à la Transition - fresque d	S1		7.5	3		21		0		fait partie de la note de projet au second semestre					
Total face à face UE			37.5	7.5	3	0	27	0							
Total Semestre 1			360	148.5	184.5	0	27	322.5							
UE1 : Sciences													22		
EC : Algèbre 2	CY Tech	S2	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Analyse 2	CY Tech	S2	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Economie 2	IEG	S2	54	0	0	0	54	4		CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)		
EC : Finance 2	IEG	S2	27	0	0	0	27	2		A définir					
EC : Informatique 2	CY Tech	S2	18	36	0	0	54	4		CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)		
Total face à face UE			261	141	120	0	0	261							
UE2: Humanité et Design													6		
LV1 / TOEIC	S2		0	33	0	0	33	4		CC	E et/ou O	100%	évaluation interne possible de la plus mauvaise note		
Ingénieur et Transition	S2		6	0	0	0	3	0		Évalué par la mise en œuvre dans le projet au second semestre fait partie de la note au second semestre					
Figures de l'utilisateur	S2		1.5	6	0	0	6.75	0						2 TD de 3h + 1CM de	
Interaction et coopération	S2		0	6	0	0	6	0				0			
Communication et expression I	S2		0	10.5	0	0	10.5	2		CC	E et/ou O	100%	Rattrapage interne		
Total face à face UE			63	7.5	55.5	0	0	59.25							
UE Projet annuel													2		
Projet - All aboard	S2		1.5			21		2		ET	E+O	50%+50%	UE non incluse dans la seconde chance		
Total face à face UE			1.5	1.5	0	0	21	0							
Total Semestre 2			388.5	157.5	231	0	21	379.5							
Total Année			748.5	306	415.5	0	48	702							

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

(3) : Cours marginaux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève

(4) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par EC sur le semestre

(5) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par EC sur les 2 semestres

4 masterclass du campus

2 TD de 3h + 1CM de

Niveau : Pré-ingénieur 1 en Mathématique et Mécanique SUPMECA

Parcours : CY Tech 1ère année

Année : 2022- 2023

DP12A1 version 210

Intitulé des cours	semest	répartition horaire par étudiant (3)						contrôle des connaissances							règles particulier
		CM	TD	TP	PRO	TPE	COEFFICIENT	1ère session			2ème session				
								(1) type de	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de	(2) type d'épreuve	règle de calcul		
UE1 : Sciences - P1SC1														22	
EC : Algèbre 1	CY	S1	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Analyse 1	CY	S1	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Informatique 1	CY	S1	13.5	40.5	0	0	54	5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)		
EC : Sciences de l'ingénieur mécanicien 1 - ISAE	ISAE	S1	18	36	0	0	54	5		CC	E	100%	ET	E	100%
Total face à face UE			234	73.5	160.5	0	0	234							
UE2: Humanité et Design - P1HD1														8	
EC : Communication et expression 1	CY	S1	4.5	15	0	0	17.3	3		CC	E et/ou O	100 %	ge interne possible de la plus mauva		
EC : LV1 Anglais	CY	S1	0	33	0	0	33	3		CC	E + O	100 %	UE non incluse dans la seconde cha		
EC : Communication technique 1 - ISAE SUPMECA	ISAE	S1	4.5	13.5			16	2		CC	E	100%	ET	E	100%
Total face à face UE			70.5	9	61.5	0	0	66.3							
Total Semestre 1			304.5	82.5	222	0	0	30							
UE1 : Sciences - P1SC1														22	
EC : Algèbre 2	CY	S2	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Analyse 2	CY	S2	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Informatique 2	CY	S2	18	36	0	0	54	5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)		
EC : Sciences de l'ingénieur mécanicien 2 - ISAE	ISAE	S2	18	36	0	0	54	5		CC	E	100%	ET	E	100%
Total face à face UE			234	78	156	0	0	234							
UE2: Humanité et Design - P1HD1														6	
EC : Communication et expression 2	CY	S2	0	16.5	0	0	16.5	2		CC	E et/ou O	100 %	ge interne possible de la plus mauva		
EC : LV1 Anglais	CY	S2	0	33	0	0	33	2		CC	E+O	100 %	UE non incluse dans la seconde cha		
EC : Communication technique 2 - ISAE SUPMECA	ISAE	S2	4.5	13.5			16	2		CC	E	100%	ET	E	100%
Total face à face UE			67.5	4.5	63	0	0	65.5							
UE3: AMS - P1AMS1														2	
EC : SUPMECA Projet d'ingénierie mécanique		S2	0	0	0	0	34	0	2		ET	E+O	60/40%		comptabilisé 1h et d'encadrement par élève (référentiel CY Tech)
Total face à face UE			0	0	0	0	34	0							
Total Semestre 2			301.5	82.5	219	0	34	299.5	30						
Total Année			606	165	441	0	34	299.5	60						

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal

(2) E : écrit - O : oral

(4) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière

(5) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière (EC) sur l'année

(3) : Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences			
Applicable aux spécialités CYTech			
Applicable au cycle Preing BTC - MI - MISE - GC - SIC - SUPMECA - voies recherches CMI BioSan, CM2ES, SIC, GC			
Règles de la deuxième session pour les UE ou EC qui ne sont pas citées ci-dessus			
La règle de la seconde chance s'applique	Oui		
Absence des étudiants aux examens			
Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée"			
à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année			
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Injustifiée"			
à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20			
Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée"			
à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année			
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relève des Acquis indiquera "Absence Justifiée"			
à la place de la note , la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20			
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session	1 et 3		
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session	2 et 4		
En première session, une absence justifiée (ABJ) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	non		
En première session, une absence injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	oui		
Capitalisation :Unités d'enseignement (UE) et Elément constitutif (EC)			
Un affichage ou une communication des règles et des modalités d'évaluation sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants			
Les EC possèdent une note seuil a 6/20			
A la demande de l'étudiant , les EC peuvent être repassés en seconde session si la note est comprise entre 6 et 10/20	oui		
Les EC, les UE, obtenues avec une note supérieure à 10/20 sont capitalisées	oui		
Toutes les EC, UE, obtenues par compensation sont capitalisés	oui		
Règles concernant les travaux pratiques			
La présence en travaux pratique est obligatoire et sera enregistrée par l'émargement d'une liste de présence			
L'étudiant ne sera pas admis en TP s'il ne porte pas l'équipement approprié (blouse de travail en TP de Chimie et Biologie)			
Sauf indication contraire dans les MCCs, les notes de contrôle continu de TP et TD sont reportées en deuxième session			
Ne peuvent être admis dans une séance de TP que les étudiants qui ont régularisé leur inscription administrative et pédagogique.			
Règles concernant le Stage (Voie recherches et voie GC)			
La durée du stage de pré-ing1 est	5 semaines		
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit	Oui		
Le stage fait l'objet d'une soutenance orale	Oui		
Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage		3	
Règle de calcul de la note finale de stage : Moyenne (Ecrit + Oral+ appréciation entreprise)			
Le stage est facultatif pour les pré-ing1 BTC et obligatoire pour les CMI			
Règles concernant le Redoublement en cycle préparatoire			
Sur les deux s années nécessaires à la validation du cycle préparatoire, 1 redoublement est autorisé			
Tout redoublement supplémentaire est examiné par le jury pour les étudiants qui en font la demande			
Validation du cycles pré-ingénieur			
Les modalités des contrôles continus sont affichées dans la première quinzaine de cours (septembre)			
Les UE peuvent contenir des EC réparties sur les 2 semestres (UE Science, UE Humanité et Design, UE AMS, etc.)			
Les UE calculées sur l'année doivent avoir une note > ou égale à 10/20			
Les EC doivent avoir une note > 6/20			
la moyenne des UE correspond à la moyenne des EC pondérées par les ECTS			
Les stages doivent être tous validés, ils ne peuvent intervenir dans la compensation, ni être compensés, dans une UE ou dans le socle			
Le jury reste souverain pour attribuer la compensation si le seuil n'est pas atteint			
Modalités d'obtention du diplôme intermédiaire de DEUG			
Le diplôme intermédiaire de DEUG est délivré à leur demande, aux étudiants ayant été déclaré admis (éventuellement par compensation) aux quatre premiers semestres du cycle préparatoire			

Intitulé des cours	Responsable de l'enseignement	Mutualisation	répartition horaire par étudiant				Contrôle des Connaissances et des Compétences						
			semestre	CM	TD	TP	ENT APP	Blocs de Connaissances		1ère session		2ème session	
								Blocs	Seuil	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle

UE obligatoires (préciser le nombre d'UE ou d'EC à choisir ou le nombre d'ECT qui sont au choix)

Les cours magistraux (obligatoire)

Droit constitutionnel	Le PILLOUER Arnaud	A1	S1	22		2	P	E	P	E	
Introduction à la sociologie politique	CRETTEZ Xavier	A1	S1	22		2	P	E	P	E	
Histoire des situations coloniales	MARY Sylvain	A1	S2	22		2	P	E	P	E	
Philosophie Politique	BACHOFFEN Bachofen	A1	S2	22		2	P	E	P	E	

Les conférences de méthode (obligatoire) Pas de 2° session

Méthode du droit (1)	ACKA Tano Kassim		S1	10		2	CC				
Méthodes en sociologie politique	CRETTEZ Xavier		S1	10		2	CC				
Méthodes en histoire contemporaine (2)	BLANCHARD Emmanuel		S2	10		2	CC				
Méthode en philosophie politique	CHEVALIER Olivia		S2	10		2	CC				

Les enseignements communs d'ouverture (4 obligatoires dont 2 au choix) Pas de 2° session

Digital Sociology	Fabrizio LI VIGNI	A1	S1	20		2	CC				
Introduction to gender studies	CASEAU Anne-Cécile	A1	S2	20		2	CC				

1 au choix parmi les 2 suivants au sem 1

Sociologie générale	PEUGNY Camille	A1	S1	20		2	CC				
World food politics	CORNILLEAU Lise	A1	S1	20							

Geopolitics	LOEWENER Franca	A1	S1	20		2	CC				
-------------	-----------------	----	----	----	--	---	----	--	--	--	--

1 au choix parmi les 2 suivants au sem 2

Arts et politique	PAUBEL Joël	A1	S2	20		2	CC				
Grands enjeux politiques de l'anthropocène	BLATRIX Cécile / Bruno VILLALBA	A1	S2	20		2	CC				

Culture générale du 21e siècle (obligatoire) Pas de 2° session

Culture générale des données	DUMONT Julia	A1	S1 et S2	20		2	CC				
Débats et argumentation (café philo)	COSTE Nathalie	A1	S1 et S2	10		1	CC				
Méthodes quantitatives en sciences sociales	LEBARON Frédéric, BAUDOUIN Floria	A1	S2	20			CC				

Dpt	Nb de Groupes				Coût HETD		
	CM	TD	TP	ENT APP	100	30	16
	1	0	0		33	0	0
	1	0	0		33	0	0
	1	0	0		33	0	0
	1	0	0		33	0	0
	0	2	0		0	20	0
	0	2	0		0	20	0
	0	2	0		0	20	0
	0	2	0		0	20	0
	1	0	0		30	0	0
	1	0	0		30	0	0
	1	0	0		30	0	0
	1	0	0		30	0	0
	1	0	0		30	0	0
	1	0	0		30	0	0
	0	8	0		0	80	0
	1	0	0		30	0	0

Modalités de Contrôle des Connaissances du diplôme Sciences Po

Mention

Applicable à toutes les années

Utilisation des notes de première et deuxième session		
	Nombre de sessions	2
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des notes des UE affectées de leurs ECTS		Oui
L'étudiant est libre de se présenter à la 2ème session		Non
Pour se présenter à la deuxième session le semestre n'est pas validé selon les éléments définis pour la formation		Oui Non
Pour se présenter à la deuxième session, la note d'une UE est inférieure à une note seuil		Oui Voir le tableau des MCC
La note de la 2ème session remplace la note de la 1ère session		Oui
La meilleure des 2 notes (1ère et 2ème session) est utilisée pour le calcul de la 2e session		Non
La note de la 2ème session remplace la plus mauvaise des notes obtenues lors du contrôle continu de la session 1		Non
Une absence en 2e session entraîne le report automatique de la note 1ère session		Oui
Le secrétariat pédagogique gère toutes les dispositions qui permettent d'obtenir la moyenne de l'étudiant en première et en deuxième session		Oui
La note finale de l'UE est une moyenne arithmétique de l'ensemble des notes de CC y compris les absences		Oui
Moyenne des UE académiques inférieure à une note seuil		Oui Valeur du seuil 7/20
La moyenne des Ues professionnelle est inférieure à une note seuil		Valeur du seuil

Absence des étudiants aux examens		
Chaque UE est évaluée par un contrôle continu composé de plusieurs épreuves en session 1 (CC en session 1)		Non
Chaque UE est évaluée par un contrôle terminal en session 2 (CT en session 2)		Non
Une absence justifiée (ABJ) en première session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et au semestre		Non
Une absence justifiée (ABJ) en première session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et à l'année		Non
Une absence justifiée (ABJ) en seconde session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et au semestre		Non
Une absence justifiée (ABJ) en seconde session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et à l'année		Non
Une absence justifiée (ABJ) en première session, l'absence est remplacée par 0/20 dans le calcul de la moyenne		Non
Une absence justifiée (ABJ) en deuxième session, l'absence est remplacée par 0/20 dans le calcul de la moyenne		Non
Une absence justifiée (ABJ) en première session à l'un des CC d'une UE est remplacé par un 0/20 pour le calcul de la moyenne de l'UE		Non
Une absence justifiée (ABJ) en deuxième session est remplacée par la note de la première session pour le calcul de la moyenne du semestre		Non
Une absence injustifiée (ABI) en première session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et au semestre		Oui
Une absence injustifiée (ABI) en première session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et à l'année		Oui
Une absence injustifiée (ABI) en seconde session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et au semestre		Oui
Une absence injustifiée (ABI) en seconde session : l'étudiant est défaillant à l'UE concernée et à l'année		Oui
Une absence injustifiée (ABI) en première session, l'absence est remplacée par 0/20 dans le calcul de la moyenne		Non
Une absence injustifiée (ABI) en deuxième session, l'absence est remplacée par 0/20 dans le calcul de la moyenne		Non
Une absence injustifiée (ABI) en première session à l'un des CC d'une UE est remplacé par un 0/20 pour le calcul de la moyenne de l'UE		Non
Une absence injustifiée (ABI) en deuxième session est remplacée par la note de la première session pour le calcul de la moyenne du semestre		Non

Compensations Capitalisation		
La formation de M1 est annualisée		Oui
La formation de M2 est annualisée		Oui
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC qui la composent, affectés de leurs ECTS		Oui Non
La note finale du semestre est la moyenne pondérée des UE qui le composent, affectés de leurs ECTS		Oui
Les UE ou semestres 1, 2, 3 ou 4 obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés		Oui
Les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisées		Oui
Les EC obtenus avec une note supérieure à 10/20 en session 1 ou en session 2 sont capitalisés		Oui
La note finale du semestre 1, 2, 3 ou 4 est la moyenne pondérée des UE qui le composent		Oui
La note finale du semestre 1, 2, 3 ou 4 est calculée si les notes sont supérieures aux seuils indiqués dans le tableau des MCC		Oui
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent		Oui
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent		Oui
Un affichage des règles du contrôle continu est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants		Oui
Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1		Oui Voir le tableau des MCC
Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 2		Oui Voir le tableau des MCC
Les seuils appliqués en session 1 sont appliqués en session 2		Oui Voir le tableau des MCC
Règles particulières de validation de l'année de M1 non indiquée ci-dessus		
Règles particulières de validation de l'année de M2 non indiquée ci-dessus		

Règles concernant le Stage ou mémoire de M2		
La durée du stage ou mémoire de M1 est définie par le responsable de la formation		Oui Durée : 4 à 6 mois
La durée du stage ou mémoire de M2 est définie par le responsable de la formation		Oui
La durée de la période en entreprise est définie par le CFA lorsque la formation est proposée en apprentissage		Oui
Le stage ou mémoire fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale		Oui
La période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale		Oui
Le stage ou mémoire fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale en anglais		Non
La période en entreprise fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale en anglais		Non
L'étudiant peut, s'il le souhaite, et/ou s'il a fait un stage à l'étranger, rédiger et soutenir en anglais		Oui

Les UE de Stage, mémoire, période en entreprise, ou projets font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1	Oui	Voir le tableau des MCC
Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage, de mémoire ou de période en apprentissage	1	
Indiquer les notes qui sont prises en compte dans le calcul de la note finale de stage, mémoire ou période en entreprise		
Note décrit	Non	
Note de présentation orale	Non	
Note de Laboratoire	Non	
Evaluation du référent entreprise	Non	
Autre :	Oui	
Règle de calcul de la note finale du stage, du mémoire ou de la période en entreprise		
Indiquer la règle de calcul :		

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1	Non
---	-----

Mode de validation du Master

Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 30 par semestre	Oui
Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année	Oui
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP les années M1 et M2 sont validées	Oui
Pour un étudiant inscrit en M1 à l'UCP, la validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant inscrit à l'UCP nécessite la validation du M1 et du M2	Oui
Pour un étudiant venant d'une autre université, la validation du M1 (ou équivalent) est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
La validation du master pour un étudiant ayant validé son M1 dans une autre université nécessite la validation du M2	Oui

Les dispositions suivantes relèvent de l'appréciation du Jury qui est souverain dans ses décisions :

Pour les étudiants inscrits en M1 à l'UCP, le passage en M2 peut être conditionnel
Lorsque le M1 est proposé en Formation par Alternance (FA) en contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, le passage en M2 peut être conditionnel
Le redoublement en M1 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en M1 est limité à une fois.
Le redoublement en M2 n'est pas de droit, si le jury l'autorise le nombre de redoublement en Master est limité à une fois, ce qui revient à valider le master en trois ans maxi
Le redoublement en M2 dans une formation par alternance n'est pas autorisé

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Master

Mention du diplôme : mention Passable : 10Sm<12 ; Assez-Bien : 12Sm<14 ; Bien : 14Sm<16 ; Très Bien : m≥16

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne des 4 semestres	Non
Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne du M2	Oui
Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne de M2	Oui

Règle particulière pour le calcul de la mention du master :

--

Modèles de tableaux pour la restitution des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Éléments de réflexion

Le tableau peut présenter des blocs de compétences, ceux-ci sont numérotés de 1 à n et la liste des compétences est ajoutée en bas de page

Les ECTS sont attribués à l'UE ou l'EC, Le seuil est attribué à l'UE ou l'EC.

Les règles de compensation sont expliquées dans la page RGP

(1) Type de contrôle : (CC) Contrôle Continu - (CCTP) Contrôle Continu de TP - (P) Partiel - (ET) Examen Terminal - (CCI) Contrôle Continu Intégral

(2) type d'épreuve : (E) Ecrit - (O) Oral - (CRE) Compte-rendu écrit - (CRO) Exposé oral d'un CRE - (M) Mémoire Ecrit - RS Rapport de stage Ecrit - (RO) Exposé Oral de Stage

Dans la colonne "Règles particulières" : on peut indiquer les reports de notes pour la deuxième session

Les règles de redoublement sont indiquées dans la page RGP

RGP : Règles Générales et Particulières

Définir la tailles des groupes L, M, LP

Définir le nombre minimal d'étudiants pour permettre l'ouverture d'un groupe pour un cours au choix (il sera exprimé en % dans le tableau)

Définir le poids d'une épreuve dans le note finale en pourcentage, une note compte 100%, deux notes 50% chaque ou tout autre répartition, etc.

Validation [M OK]	Niveau : Pré-ingénieur 1 en Génie Civil - Architecte - énsa-V																	
	Parcours : CY Tech 1ère année																	
	Année : 2022- 2023																	
DP02C1 version 210																		
				répartition horaire par étudiant (3)						contrôle des connaissances								
Intitulé des cours		semest		CM	TD	TP	PRO	TPE	COEFFICIENT	1ère session			2ème session			règles particulier		
										(1) type de	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de	(2) type d'épreuve	règle de calcul			
UE1 : Sciences										11								
EC : Algèbre 1		CY Tech	S1	21	42	0	0	63	5.5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)			mutualisé Sup	63	0
EC : Analyse 1		CY Tech	S1	21	42	0	0	63	5.5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)			mutualisé Sup	63	0
Total face à face UE		126	42	84	0	0	126											
UE2 : Construction										7								
EC : Introduction aux matériaux de construction		énsa-V	S1	24	0	0	0	48	2	ET	E	100%	ET				0	24
EC : Introduction au génie civil		CY Tech	S1	3	15	36	0	0	5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)				54	0
Total face à face UE		78	27	15	36	0	48											
UE3: Humanité et Art										3								
EC : Anthropologie		énsa-V	S1	18	0	0	0	36	1.5	ET	E	100%	ET	E ou O	100%		0	18
EC : Histoire de l'architecture 1		énsa-V	S1	18	0	0	0	36	1.5	ET	E	100%	ET	E ou O	100%		0	18
Total face à face UE		36	36	0	0	0	72											
UE3: AMS										9								
EC : Projet -intégration au projet de rentrée P11		énsa-V	S1	0	20	0	0	36	1.5	CC	E	100%	ET	E ou O	100%		0	20
EC : Projet -initiation au dessin d'observation		énsa-V	S1	0	36	0	0	72	3	CC	E	100%	ET	E ou O	100%		0	36
EC : Projet - Géométrie n°1		énsa-V	S1	9	9	0	0	36	1.5	CC	E	100%	ET	E ou O	100%		0	18
EC : Projet - Workshop introduction à l'architecture		énsa-V	S1	0	35	0	0	72	3	CC	E	100%	Report				0	35
Total face à face UE		109	9	100	0	0	216											
Total Semestre 1		349	114	199	36	0	462	30									180	169
																TOTAL CYT TOTAL énsa-V		
UE1 : Sciences										15								
EC : Algèbre 2		CY Tech	S2	21	42	0	0	63	5.5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)			mutualisé Sup	63	0
EC : Analyse 2		CY Tech	S2	21	42	0	0	63	5.5	CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)			mutualisé Sup	63	0
EC : Mécanique du point		CY Tech	S2	18	36	0	0	54	4	CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)			mutualisé Sup	54	0
Total face à face UE		180	60	120	0	0	180											
UE2 : Construction										3								
EC : Systèmes constructif 1 (Maçonnerie)		énsa-V	S2	18	0	0	0	24	1	ET	E	100%	ET	E ou O	100%		0	18
EC : Approfondissement Projet (P12)		énsa-V	S2	0	36	0	0	48	2	CC	E	100%	ET	E ou O	100%		0	36
Total face à face UE		54	18	36	0	0	72											
UE3: Humanité et Art										2								
EC : Histoire de l'architecture 2		énsa-V	S2	18	0	0	0	24	1	ET	E	100%	ET	E ou O	100%		0	18
EC : Histoire de l'art 1		énsa-V	S2	18	0	0	0	24	1	ET	E	100%	ET	E ou O	100%		0	18
Total face à face UE		36	36	0	0	0	48											
UE3: AMS										10								
EC : Projet - Introduction à la représentation archi		énsa-V	S2	0	48	0	0	48	2	CC	E	100%	ET	E ou O	100%		0	48
EC : Projet - Géométrie n°2		énsa-V	S2	9	9	0	0	24	1	ET	E	100%	ET	E ou O	100%		0	18
EC : Projet d'architecture (P12)		énsa-V	S2	0	70	0	0	120	5	ET	E	100%	Report				0	70
EC : Projet - Analyse architecturale		énsa-V	S2	16	0	0	0	24	1	ET	E	100%	ET	E ou O	100%		0	16
EC : Projet - Workshop transversal art-archi-ingé		énsa-V	S2	0	24	0	0	24	1	CC	E	100%	Report				0	24
Total face à face UE		176	25	151	0	0	240											
Total Semestre 2		446	139	307	0	0	540	30									180	266
Total Année		795	253	506	36	0	1002	60										TOTAL CYT TOTAL énsa-V

mutualisé Sup Meca

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
(2) E : écrit - O : oral

(4) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière

(5) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière sur les 2 semestres

360 435
TOTAL CYT TOTAL énsa-V

Photoshop	CY ecole de design	S2	24	0	0	0	0	2	CC	E	100%	Régle de seconde chance	
Total face à face UE			24	24	0	0	0						
UE5: Observer, comprendre								2					
Philosophie	CY ecole de design	S2	3	0	0	0	0	1	CC	E	100%	Régle de seconde chance	
Dessins au cube	CY ecole de design	S2	14	0	0	0	0	1	CC	E	100%	Régle de seconde chance	
			17	17	0	0	0						
UE6 : Créer / Résoudre / Collaborer								6					
Projets courts (8 semaines)	CY ecole de design	S2	48	0	0	0	0	4	CC	E	100%	Régle de seconde chance	
Methodologies du design (et d'ailleurs)	CY ecole de design	S2	6	0	0	0	0	1	CC	E	100%	Régle de seconde chance	
Méthodologies créatives	CY ecole de design	S2	12	0	0	0	0	1	CC	E	100%	Régle de seconde chance	
			66	66	0	0	0		CC	E	100%	Régle de seconde chance	
UE7: Se professionnaliser								2					
Anglais	CY ecole de design	S2	7,5	0	0	0	0	1	CC	E	100%	Régle de seconde chance	
Ateliers collectifs	CY ecole de design	S2	4.5	0	0	0	0	1	CC	E	100%	Régle de seconde chance	
Coaching individuel	CY ecole de design	S2	0.5	0	0	0	0	0	non évaluée ?				
Conférence	CY ecole de design	S2	2	0	0	0	0	0	non évaluée ?				
Total face à face UE			7	7	0	0	0	28					
Total Semestre 2			285	179	106	0	0	159	28	(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal			
Total Année			673	455	218	0	0	318	60	(2) E : écrit - O : oral			

(3) : Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences			
Applicable au cycle Preing Double Coursus Ingénieur-Designer			
Les MCC détaillées pour la 1ère année sont données dans un fichier à part nommé MCC_DD_annee1_Ingenieur-designer.pdf			
Type d'épreuve			
Pour les matières scientifiques :			
Les étudiants seront notés sur la base d'un contrôle continu. Le type d'épreuve (quizz, D5, DM, projet) dépendra de la matière (voir le document MCC_DD_annee1_Ingenieur-designer.pdf)			
Règle qui s'applique en 2nd session pour une EC qui n'est pas validé en 1ère session dans une UE qui n'est pas validée			
Pour les matières scientifiques :			
La règle de seconde chance consiste, lorsque l'étudiant a été présent à tous les examens, à calculer la moyenne sur les n-1 meilleurs notes (voir la partie suivante en cas d'absence).			
Dans certaines matières, certaines notes ne peuvent pas faire l'objet de ce retrait du calcul dans moyenne.			
Il n'y a pas de 2nd session pour le cours d'algorithmique et programmation 2.			
A part dans des situations très exceptionnelles aucun examen de rattrapage ne sera demandé.			
Absence des étudiants aux examens (voir MCC_DD_annee1_Ingenieur-designer.pdf)			
Pour les matières scientifiques :			
Les règles ci-dessous stipulent comment les absences sont traitées et comment s'applique la règle de 2nd chance dans ces cas là			
Une unique absence justifiée : alors la note n'est simplement pas prise en compte dans le calcul de la moyenne (sauf les rendus de projet qui sont toujours obligatoires)			
Une unique absence injustifiée : alors l'étudiant prend un 0 à l'épreuve et est directement mis en 2nd session. La règle de 2nd chance consiste alors à faire le calcul de la moyenne en ne considérant pas le 0. Toutefois dans ce cas, la moyenne obtenue à l'EC est ramenée à 10/20 si la moyenne est supérieure à 10/20.			
Plusieurs absences dont au moins une est injustifiée : alors l'EC est non validé et ne peut être compensé par aucune matière de l'UE. Donc l'UE est non validée			
Plusieurs absences, toutes justifiées : cas par cas (dans ce cas l'équipe pédagogique peut choisir d'organiser des épreuves de rattrapage)			
Tous les rendus de projet sont strictement obligatoires (sauf dans des cas très exceptionnels en accord avec l'équipe pédagogique du Double Diplôme). Ne pas rendre un travail de projet revient donc à ne pas valider la matière sans qu'aucune compensation ne puisse avoir lieu entraînant donc la non validation de l'UE et l'impossibilité de passer à l'année suivante.			
Dans toutes les matières, l'enseignant, en accord avec la direction du double diplôme, se donne le droit de refuser une justification douteuse. Dans un tel cas, l'absence ou l'absence de rendu devient injustifiée.			
Règles concernant le Stage			
Le stage est facultatif et ne fera l'objet d'aucune attribution d'ECTS			
Validation du cycles pré-ingénieur			
Pour les matières scientifiques :			
Les modalités du contrôle continu de chaque matière sont données dans le fichier MCC_DD_annee1_Ingenieur-designer.pdf			
Les UE peuvent contenir des EC réparties sur les 2 semestres			
Les UE pour être validées doivent avoir une note $\geq 10/20$			
Les EC doivent avoir une note $\geq 8/20$ pour autoriser la compensation avec les autres matières de LA MEME UE. Donc, si une EC a une moyenne inférieure à 8/20 après la 2nd chance alors l'UE n'est pas validée.			
La moyenne des UE correspond à la moyenne des EC pondérées par les ECTS			
Le jury reste souverain pour attribuer la compensation si le seuil n'est pas atteint			
Si une UE n'est pas validée, alors toutes les EC dont la moyenne est inférieure à 10/20 (et seulement celles-ci) subissent la règle de la 2nd chance			
Les EC et les UE obtenues avec une note supérieure à 10/20 sont capitalisées et en cas de redoublement n'ont pas à être repassés			
Toutes les EC d'une même UE, obtenues par compensation sont capitalisées et en cas de redoublement n'ont pas à être repassés			

Niveau : Pré-ingénieur 1 en Mathématiques et Informatique - Manager - MIM

Parcours : Sciences et Management (Ingénieur-Manager) CY Tech - GEM

Année : 2022 - 2023

DP04D1 version 212

Intitulé des cours	semestr	répartition horaire par étudiant (3)						contrôle des connaissances							
		CM	TD	TP	PRO	TPE	COEFFICIENT	1ère session			2ème session			règles particulières	
								(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul	(1) type de contrôle	(2) type d'épreuve	règle de calcul		
UE1 : Sciences	Total	180	55.5	124.5	0	0	180	17							
EC : Algèbre 1	CY Tech	S1	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Analyse 1	CY Tech	S1	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Informatique 1	CY Tech	S1	13.5	40.5	0	0	54	5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
UE2 : Sciences de Gestion et LV	Total	105	0	105	0	0	105	15.5							
EC : Connaissance de soi et travail en équipe (HOS)	GEM	S1	0	24	0	0	24	4		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : Design informationnel (HOS)	GEM	S1	0	9	0	0	9	1		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : Repères en marketing (MKT)	GEM	S1	0	18	0	0	18	3		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : Histoire d'entreprise du numérique (MTS)	GEM	S1	0	6	0	0	6	0		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : LV1 : Business English (LVCE)	GEM	S1	0	30	0	0	30	5		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : LVE2 : Au choix parmi celles évaluées au Bac (LVCE)	GEM	S1	0	18	0	0	18	2.5		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
UE3 : AMS	Total	18	0	0	0	18	0	0							
EC : All Aboard Engineering	CY Tech	S1	0	0	0	18	0	0		pas d'évaluation					
UE4 : Remédiation	Total	45	15	30	0	0	45	0							
EC : Complément de formation en Mathématiques	CY Tech	S1	15	30	0	0	45	0		pas d'évaluation					
Total Semestre 1		348	70.5	259.5	0	18	330	32.5							
UE1 : Sciences	Total	180	60	120	0	0	180	17							
EC : Algèbre 2	CY Tech	S2	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Analyse 1	CY Tech	S2	21	42	0	0	63	6		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
EC : Informatique 2	CY Tech	S2	18	36	0	0	54	5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (5)		
UE2 : Sciences de Gestion et LV [GEM]	Total	105	0	105	0	0	105	14.5							
EC : Philosophie du progrès et des technologies (HOS)	GEM	S2	0	30	0	0	30	5		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : Théâtre (HOS)	GEM	S2	0	12	0	0	12	1		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : Littéracie numérique et recherche d'information (MTS)	GEM	S2	0	15	0	0	15	1		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : LV1 : British and American civilisations (LVCE)	GEM	S2	0	30	0	0	30	5		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
EC : LVE2 : Même langue que S1 (LVCE)	GEM	S2	0	18	0	0	18	2.5		CC	E+O		Règle de seconde chance (ET)		
UE3 : AMS	Total	0	0	0	0	0	68	2							
EC : Projet	CY Tech	S2	0	0	0	0	68	2		ET					
UE4 : Soft Skills	Total	18	0	18	0	0	18	1.5							
EC : Sobriété technologique (HD)	CY Tech	S2	0	18	0	0	18	1.5		CC	E	100%	Règle de seconde chance (4)		
Total Semestre 2		303	243	243	0	0	371	35							
Total Année		651	313.5	502.5	0	18	701	67.5							

(5) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par EC

(1) CC : contrôle continu - CC TP : contrôle continu TP - P : partiel - ET : examen terminal
 (2) E : écrit - O : oral
 (3) : Cours magistraux, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, Projet, Temps Personnel Elève
 (4) Règle de seconde chance : (n-1) meilleurs DS sur n DS effectués par matière

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences			
Applicable aux double-cursus CYTech-GEM Ingénieur-Manager			
Applicable au cycle Preing 1 Mathématiques-Informatique-Manager MIM			
Règles de la deuxième session pour les UE ou EC qui ne sont pas citées ci-dessus			
La règle de la seconde chance s'applique	Oui		
Absence des étudiants aux examens			
Règle numéro 1 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année			
Règle numéro 2 : si une Absence Injustifiée (ABI) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Injustifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC, à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20			
Règle numéro 3 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note et l'étudiant sera défaillant (DEF) à l'EC, à l'UE, au semestre, et à l'année			
Règle numéro 4 : si une Absence Justifiée (ABJ) est saisie au niveau de l'épreuve, le Relévé des Acquis indiquera "Absence Justifiée" à la place de la note, la moyenne de l'étudiant à l'EC à l'UE, au semestre, à l'année est calculée avec un 0/20			
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en première session	1 et 3		
Indiquez quelle(s) règle(s) sont (seront) appliquée(s) à la formation en deuxième session	2 et 4		
En première session, une absence justifiée (ABJ) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	non		
En première session, une absence injustifiée (ABI) en TP est remplacée par une note de 0/20 en CCTP	oui		
Capitalisation :Unités d'enseignement (UE) et Elément constitutif (EC)			
Les semestres suivant sont affectés d'une note seuil	1 et 2		
La note des semestre est de 7/20			
A la demande de l'étudiant la compensation des semestres en première session peut ne pas être appliquée	oui		
A la demande de l'étudiant, les EC et UE peuvent être repassés en seconde session si la note est comprise entre 8 et 10/20	oui		
Un affichage ou une communication des règles et des modalités d'évaluation sous la responsabilité de l'enseignant, est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants			
Les EC, les UE, les socles obtenus avec une note supérieure à 10/20 sont capitalisés	oui		
Toutes les EC, UE, socles, obtenus par compensation sont capitalisés	oui		
Règles concernant les travaux pratiques			
La présence en travaux pratique est obligatoire et sera enregistrée par l'émargement d'une liste de présence			
L'étudiant ne sera pas admis en TP s'il ne porte pas une blouse de travail			
Sauf indication contraire dans les MCCs, les notes de contrôle continu de TP et TD sont reportées en deuxième session			
Ne peuvent être admis dans une séance de TP que les étudiants qui ont régularisé leur inscription administrative et pédagogique.			
Règles concernant le Stage (Voie recherche CMI SIC et voie GC)			
La durée du stage de pré-ing1 est	5 semaines		
Le stage fait l'objet d'un rapport écrit	Oui		
Le stage fait l'objet d'une soutenance orale	Oui		
Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage	3		
Règle de calcul de la note finale de stage : Moyenne (Ecrit + Oral+ appréciation entreprise)			
Le stage est facultatif pour les pré-ing1 BTC et obligatoire pour les CMI			
Règles concernant le Redoublement en cycle préparatoire			
Sur les deux s années nécessaires à la validation du cycle préparatoire, 1 redoublement est autorisé			
Tout redoublement supplémentaire est examiné par le jury pour les étudiants qui en font la demande			
Validation des cycles pré-ingénieur MIM			
Les étudiants sont inscrits dans la VET principale Mathématiques-Informatique et dans la VET secondaire Licence mention MIPI			
Les modalités des contrôles continus sont affichées dans la première quinzaine de cours (septembre)			
Les UE peuvent contenir des EC réparties sur les 2 semestres (UE Science, UE Humanité et Design, UE AMS)			
Les UE doivent avoir une note > ou égale à 10/20			
Les EC doivent avoir une note > 7/20			
la moyenne des UE correspond à la moyenne des EC pondérées par les ECTS			
Les stages doivent être tous validés, ils ne peuvent intervenir dans la compensation, ni être compensés, dans une UE ou dans le socle			
Le jury reste souverain pour attribuer la compensation si le seuil n'est pas atteint			
Modalités d'obtention du diplôme intermédiaire de DEUG			
Le diplôme intermédiaire de DEUG est délivré à leur demande, aux étudiants ayant été déclaré admis (éventuellement par compensation) aux quatre premiers semestres du cycle préparatoire			